

Paris, le mardi 14 janvier 2003

**Circulaire** : Pas de référence

**Émetteur** : Direction des Services Rendus Pôle d'expertise en Droit des Marchés

**Destinataires** : Directeurs des organismes de Sécurité Sociale et Mesdames, Messieurs les Agents comptables

**Objet** : FORMATIONS MARCHES PUBLICS

Madame, Monsieur le Directeur,  
Madame, Monsieur l'Agent comptable,

L'Ucanss développe son action de formation dans le domaine des marchés publics.

A ce titre, l'Ucanss vous propose en partenariat avec les CRFP les formations suivantes :

les fondamentaux incluant la formation à la prise en main du logiciel Serem, la formation de mise à niveau, la formation des personnels des Agences comptables et les séminaires administrateurs.

Au cours du 1er trimestre 2003, dans le cadre de la professionnalisation du métier d'acheteur, l'Ucanss mettra également en place avec les CRFP :

- des formations de perfectionnement.

Ces formations se décomposeront en plusieurs modules : passation, exécution et rédaction de divers documents nécessaires à la passation des marchés qui seront développés dans le cadre de formations d'une durée de 2 à 3 jours chacune.

- des stages de spécialisation tels que :

l'informatique et les marchés publics, les marchés de nettoyage des locaux, les marchés de formation, les marchés de maintenance, l'analyse des candidatures et des offres, le prix dans l'acte d'achat, les marchés fractionnés, la sous-traitance et la co-traitance.....

- une formation axée sur : « La nomenclature et les marchés sans formalités préalables ».

Les inscriptions doivent être prises directement auprès de votre CRFP de rattachement.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur l'Agent comptable l'expression de mes sentiments distingués.



Patricia Gazzola